

**Réunion de la Régionale de Caen du 8 février 2017  
au sujet de l'enseignement de la philosophie**

**Présents : Jacqueline Crevel  
Benoît Da Silva  
Fabien Robertson  
Didier Brégeon**

**I. L'apport de l'enseignement de la philosophie en classes terminales**

- a) Le principal apport est d'instituer un certain rapport critique au savoir.
- Ce qui doit permettre aux élèves de reconstruire leurs savoirs à partir de leurs expériences, de lectures suivies d'œuvres étudiées en classe, et de nos cours.
  - Ce qui implique d'apprendre à distinguer croire/savoir, saisir pourquoi opiner n'est pas penser et de comprendre que nos cours ne sont pas seulement une somme « d'informations », mais présentent des pensées capables de rendre compte d'elles.
- b) Deux problèmes rencontrés dans le cadre spécifique de l'enseignement de philosophie :
- Une tendance à s'identifier à ses opinions spontanées, à s'investir narcissiquement en elles et à vivre comme une offense personnelle l'examen critique de ces croyances premières.
  - Un rapport purement fonctionnel, opératoire, à la langue et non symbolique. C'est dire que beaucoup d'élèves voient le langage, surtout écrit, comme un moyen d'émettre des informations, et non comme le support d'une pensée articulée qui doit faire pleinement sens pour eux et pour leur lecteur.

**II. Le programme**

Tous les collègues manifestent leur attachement au programme de notions, conservé de haute lutte, il y a quelques années. Son premier mérite est de garantir la liberté pédagogique du professeur, auteur de son cours, et pouvant librement l'organiser.

Ce programme permet en outre de déterminer institutionnellement des objets et des champs d'interrogation communs pour tous les élèves de terminale. Le spectre des notions, qui couvre tous les grands champs problématiques de la philosophie, permet d'instruire, chez nos élèves, à la fois l'homme (au sens générique), le futur travailleur et le citoyen – ce qu'un programme « tournant » de notions ne pourrait pas garantir.

Le programme est cependant peut-être trop dense et pourrait sans doute être un peu élagué. Les collègues ont ouvert la discussion, de manière contradictoire, sur un possible couplage de notions qui aurait l'avantage de mieux déterminer le programme, de sorte que les élèves ne soient pas démunis lors de l'épreuve du baccalauréat par certains sujets de dissertation, appelant des problématiques trop éloignées de celles choisies par le professeur dans le traitement des notions. Il s'en est suivi un petit échange autour de l'idée de pouvoir faire tourner, chaque année, certains couplages de notions, pour éviter d'imposer un traitement particulier des notions. Demeure le problème qu'un tel couplage peut limiter la liberté offerte par le programme actuel de notions.

### **III. Le travail des élèves**

Attachement aux exercices du bac tels qu'ils existent aujourd'hui, mais ouverture à la possibilité d'introduire un 3<sup>e</sup> type d'exercice. Une réflexion est menée sur un exercice de rédaction d'un dialogue, à partir de l'étude de deux courts extraits de philosophes soutenant des thèses adverses sur une même problématique.

### **IV. La spécificité de l'enseignement de la philosophie en séries technologiques**

Le programme est jugé satisfaisant. Des regrets sont exprimés au sujet de la suppression du dédoublement de droit dans ses séries.

De même que pour les séries générales, nous ne sommes pas fermés à une l'introduction d'une nouvelle épreuve, qui puisse rendre plus aisée le travail effectué par les élèves durant l'année.

### **V. Nouvelles questions**

L'idée d'introduire un enseignement de la philosophie en Première L est évoquée et jugée plutôt favorablement, pour peu qu'un volant d'heures suffisamment consistant soit offert.

Tous s'attachent à l'idée de proposer un enseignement de philosophie aux lycéens professionnels. L'idée d'ouvrir un concours de PLP qui associerait une autre discipline à la philosophie est jugée très positivement.

### **VI. Envisager des évolutions**

A été évoquée la perspective tout à fait inquiétante d'une réforme du lycée qui supprimerait les filières. Dans une telle perspective, pour le moins malheureuse, une possibilité intéressante consisterait à introduire l'enseignement de philosophie dans le tronc commun en première (trois heures), de le maintenir obligatoire pour toutes les classes en Terminale (quatre heures) avec la possibilité d'offrir un enseignement d'approfondissement en spécialité (trois heures) sur le modèle des spécialités déjà proposées en Terminale.